

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST." — Falluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, MARDI, 27 AVRIL, 1858.

No. 34

Quelques uns de nos lecteurs, impatientes de recevoir les portraits de nos législateurs et croyant avoir le droit de les exiger, bien que nous n'en ayons parlé qu'après qu'ils s'étaient abonnés, nous ont demandé à quand était renvoyée la publication de la première de ces gravures.

Ces messieurs se figurent qu'un journaliste, parce qu'il a la bonne volonté de faire quelque chose, est tenu de le faire immédiatement. Non seulement nous avons improvisé une imprimerie française et un public français dans une ville exclusivement anglaise, mais nous travaillons à y installer aussi un atelier de graveurs, ce qui n'est pas peu de choses si l'on songe que le fameux Barnum dépensa à New-York, en quelques mois, \$40,000 à la publication d'une feuille illustrée qu'il fut bientôt obligé d'abandonner.

Nos lecteurs savaient, en s'abonnant, que le *Journal des Débats* ne serait pas semblable aux autres, puisqu'il devait être l'œuvre d'une seule plume. Il ne serait donc pas juste qu'ils se montrassent tous aussi exigeants que le sont sept à huit d'entre eux.

Un rédacteur, si actif et si vigilant qu'il soit, n'est ni un Argus, muni d'un millier d'yeux, ni un Briarée, armé de cent bras.

Nous pensions avoir terminé nos arrangements pour publier bientôt ces portraits; mais si nous écrivons, nous ne gravons pas et les graveurs sont plus que rares à Toronto. Celui qui aurait fait notre affaire, étant parti, nous sommes obligés de jeter notre plume sur le papier et d'aller nous-même en chercher un, ce qui nécessairement retardera de quelques jours la publication du prochain numéro.

À notre retour, nous ramènerons à coup sûr ce gravur tant promis et si l'on songe que, seul, nous n'avons laissé paraître qu'une trentaine de numéros, avant de nous arranger définitivement, on reconnaîtra, à moins d'y mettre de la mauvaise volonté, que nous avons fait aussi bien que nous le pouvions.

## DES ÉLECTIONS CONTESTÉES

L'enfant affamé qui vole un pain est envoyé en prison et voit son avenir brisé.

Que fait-on aux hommes qui par leurs fraudes électorales font perdre à la Province de vingt à trente mille louis?

Rien.

C'est ce qui s'appelle de la bonne justice distributive.

Non seulement, il n'est rien fait à ces hommes-là; mais ils sont l'objet des plus touchantes attentions. Chacun s'empresse de leur serrer la main; ils ont leur couvert à la table du Gouverneur ou des ministres et si, grâce à des combinaisons de partis, les élections de ces hommes ne sont pas cassées, ils compteront parmi les 130 députés qui dictent des lois au peuple et; pour ce que nous en savons, ils seront même de ce Conseil des Dix qui gouverne le pays.

La cause du mal est facile à indiquer.

Il manque à plusieurs habitants de la Province un sentiment délicat de morale politique.

Quel a été, par exemple, le candidat qui, au moment de la lutte électorale, s'est dit: "je ne tenterai point les électeurs par des promesses ou en leur offrant de l'argent, car je ne serais plus un honnête homme si je cherchais à avilir mon semblable; à lui faire perdre l'estime de soi-même"? Il y en a eu, sans doute; mais ce n'a pas été la grande majorité.

Quel est le candidat qui s'est dit: "comme l'homme qui en assomme un autre pour voler un triomphe électoral, ne vaut pas mieux que celui qui saute sur un passant pour lui arracher sa montre, je ne garderai bien de donner à boire à des fier-à-bras, de les exciter, de les armer de bâtons et de leur faire distribuer de l'argent, pour qu'ils aillent s'emparer d'un bureau d'élection; car, en faisant cela, je descendrais au rang du capitaine de brigands qui envoie sa bande dévaliser un convoi"? Il y en a, sans doute; mais ce n'est pas la généralité.

Quel est le candidat qui s'est avoué qu'en inscrivant ou en faisant inscrire de faux votes dans les registres d'élection, il se ravalait au niveau des faussaires qui volent l'objet de leur convoitise, au moyen d'une fausse signature?

Quel est l'électeur qui a songé, un instant, qu'en faisant un faux serment en présence de l'officier-rapporteur, il se rendait aussi criminel que n'importe quel autre parjure et qu'il perdait toute espèce de droits au beau titre d'honnête homme?

Quel est le citoyen qui admet qu'en votant plusieurs fois, pendant la même élection, il fait l'acte d'un fripon?

Quel est l'officier-rapporteur ou l'agent électoral qui refuse de trumper, d'une manière directe ou indirecte, à dans une action illégale, dans la conviction que s'il y participait, il se rendrait digne du pénitencier?

Quel est l'honnête homme qui dédaigne de saluer, d'entretenir, de fréquenter, de visiter et d'inviter même chez lui l'homme qui a cherché à emporter une élection par des moyens frauduleux, de même qu'il refuserait de toucher la main à un voleur du pénitencier?

Loin de là; ceux qui ont trempé dans ces fraudes électorales ont si peu le sentiment de leur avilissement, qu'il s'en vantent plus tard comme de glorieux hauts-faits; et, pendant les longues veillées d'hiver, on les entend raconter leur prouesses à un cercle d'amis entremêlés d'enfants, — l'espoir de la patrie! — comme un vieux capitaine parle de ses campagnes à des auditeurs désireux de s'instruire et de marcher sur ses traces.

Sans doute qu'on trouverait encore des politiques honnêtes, qui refusent de violer les lois, de démoraliser le peuple ou de se laisser démoraliser eux-mêmes, suivant qu'ils sont candidats ou simple particuliers. Mais, il faut l'avouer, le nombre n'en est pas aussi grand qu'on le désirerait et il va chaque jour en diminuant; tandis que l'audace des fripons politiques va sans cesse en grandissant.

S'il ne se fait point de réaction puissante en faveur de l'honnêteté politique — et s'est le clergé catholique qui peut seul la rendre efficace et sincère — nous verrons bientôt le jour où l'Assemblée législative se composera en majorité de condottieri qui, à la tête de deux ou trois cents chenapans rassemblés dans ce but, se seront emparés d'un bureau électoral, chacun dans un comté différent, et s'y seront fait donner par leurs acolytes de 15,000 à 20,000 votes.

Et hâtons-nous de le dire: il vaut mieux qu'il en soit ainsi.

Si tout ce que l'on dit de certains députés est vrai, nous les méprisons bien moins que ceux qui s'en vont dans l'ombre répandre de l'argent, des promesses et des menaces, préparer des plans de campagne, et pousser des matadors — qui valent toutefois mieux qu'eux — à s'emparer de plusieurs bureaux d'élections.

Il y a entre les premiers — tels qu'on nous les représente — et les seconds, toute la différence qui existe entre un homme

peuples qui l'ont adopté. Au moins, dans le premier cas, le peuple serait resté pur; il serait conquis, il est vrai; mais sa fierté ne tarderait pas à lever la tête et nous assisterions à des luttes salutaires où la vaillance seule déciderait de la victoire.

Cet état de choses, quelque violent qu'il fût, serait encore moins pernicieux que la farce dégradante dont le premier acte a été joué il y a déjà une dizaine d'années et dans laquelle la Fraude, la Fourberie, la Corruption ont les rôles principaux.

Par un reste de vertu, on parle encore de casser certaines élections, et les enquêtes faites par la Chambre à ce sujet, coûteront au pays de trente à quarante mille louis; mais ne sera-ce pas une comédie infâme si les coupables restent, non seulement impunis, mais en possession de tous leurs droits de citoyens électeurs et éligibles?

### L'AGONIE D'UNE PAUVRE ADMINISTRATION.

Depuis quelques jours, on ne s'aborde plus à Toronto sans demander des nouvelles de notre ministère.

Pauvre ministère! né dans des conditions si favorables, sous de si heureux auspices, entouré dès les premiers jours par une majorité nombreuse, ainsi qu'autrefois les héros des légendes étaient salués à leur berceau par une foule de fées,—et qui se meurt pourtant en pleine jeunesse—*Rose*, qu'un ver rongeur, le bill de l'usure, flétrit avant son entier épanouissement!

« Notre voyage encore est si loin de sa fin!

On nous chasse, et des bills mis sur le parchemin

On passa le premier à peine. (\*)

Sur les bancs du trésor, hier à peine installés,

Dorion, Brown, Sanfield nous disent: détaliez!

Puisque vous n'êtes plus en veine.

« Je ne suis qu'au printemps—je veux voir la moisson;

Et comme le soleil, de saison en saison,

Je veux achever mon année. »

Vendredi dernier, les députés ministériels, ou du moins ceux qui doivent à leur vote sur l'adresse d'être réputés tels, furent réunis en conciliabule et mis, pour ainsi parler, au pied du mur. M. Loranger ne secoua pas, à vrai dire, les pans de son long paletot, à l'exemple de ce Romain qui jetait ainsi à des plénipotentiaires la paix ou la guerre; mais on se servit de moyens plus prosaïques pour informer l'Assemblée qu'à moins d'obtenir un concours franc, complet, sans réserve, au sujet de toutes les questions qui vont se débattre, le ministère allait se retirer, laissant la majorité dans l'embarras, entre M. Brown et M. Sanfield-Macdonald.

Cette assemblée n'ayant pas abouti, les ministres ont eu hier une grande consultation, enfermés dans leur cabinet, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Cette séance du Conseil Exécutif a eu lieu à huis clos et pourtant le bruit courait hier dans les couloirs de la Chambre que M. Cartier allait sortir de la mêlée, ainsi que deux ou trois ministres haut-canadiens, parmi lesquels serait M. J. A. Macdonald nécessairement.

Nous ignorons jusqu'à quel point ces rumeurs sont fondées; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère a commis plusieurs erreurs inutiles, dès son premier jour. Par exemple, pourquoi s'adjoint M. Alley, qui ne lui apporte pas le concours d'un seul député, au lieu d'appeler M. Chapais,—le seul, en cela, l'exemple de M. Xavier de Maistre, nous donnerons au dernier, comme étant d'une essence plus pure, le nom d'âme; tandis que le premier, matériel par sa nature, ne sera pour nous qu'une bête.

Voici donc la conversation qui avait lieu, tous les jours entre notre âme et cette bête qui souhaitait la création du *Miroir*.

*L'Âme*.—Cet hiver, à Québec, j'ai été témoin de bien des souffrances qu'un peu de cet or gaspillé avec tant de profusion aurait pu si facilement soulager! Ce m'est un tourment réel de voir le gouvernement canadien prendre place parmi les gouver-

capable de représenter dans le cabinet l'arrondissement de Québec?

M. Cartier avait cru, en faisant des avances aux Irlandais de Québec, se ménager ceux de Montréal. Il connaissait bien peu ce peuple. M. Cartier aurait pu faire entrer neuf Irlandais dans le cabinet, qu'il aurait vu, cependant, ceux de Montréal prendre fait et cause contre lui, si au moyen de cette ingratitude ils avaient pu faire entrer un dixième compatriote dans la Chambre. Les Irlandais constituent en ce moment le peuple le plus patriotique du Canada, sachant sacrifier les plus beaux sentiments à l'avancement de leur nationalité.

Cette première faute de M. Cartier aurait pu être réparée facilement; il n'y aurait eu pour cela qu'à secouer M. Alley chargé de ses dix mille votes, comme on casserait une branche de fruitier, fléchissant sous le poids de dix mille prunes.

De cette manière, les ministres répareraient leur première erreur et se feraient, en outre, au début même, une belle réputation d'intégrité.

Loin de là, le ministère, par trop généreux et voulant sauver M. Alley, s'est vu dans la nécessité de tendre aussi la main à tous les députés qui se trouvaient dans le même cas que le Commissaire des Travaux Publics. Au lieu d'avoir un noyé à traîner, le ministère en a eu plus d'une demi-douzaine. Est-il surprenant qu'il s'enfonçe sous le poids, et qu'il se noie lui-même?

M. Belleau est trop en position de concilier les deux partis de Québec pour qu'on se passe de lui; M. Sicotte, ayant ses preuves à faire, restera aussi, ainsi que M. Loranger, dit-on. Les nouveaux ministres seraient, assure-t-on, MM. Chapais, Dorion, J. S. Macdonald et Mowatt. Ce sont là de simples rumeurs; mais la plus légère bouffée de fumée trahit la présence d'un feu, qui couve peut-être encore, mais qui finira par flamber.

### DES FÉLICITATIONS FOURVOYÉES.

Plusieurs personnes nous ont adressé des félicitations, en apprenant le vote de la Chambre contre la fondation du *Miroir Parlementaire*.

Si ces compliments s'adressaient à l'écrivain politique, qui—étant consciencieux—doit se réjouir de voir que son opinion à propos d'une question s'accordait avec celle des législateurs, nous les acceptons; car le vote dont il est question est un triomphe pour nous, aussi bien que pour tous les Canadiens qui, dès le premier jour, se sont élevés contre cette nouvelle manière de dépenser les fonds publics.

Mais si ces félicitations sont à l'adresse du propriétaire du *Journal des Débats*, nous les rejetons avec plus d'empressement encore qu'elles ne nous sont faites, car on se méprendrait grandement si l'on croyait que le vote de la Chambre soit en aucune sorte favorable à nos intérêts pécuniaires.

Tout au contraire, chaque ligne écrite par nous contre le *Miroir* était un coup de pioche destiné à miner ces intérêts.

En effet, il y a en nous, comme chez tous les autres habitants d'un pays policé, deux êtres dont les intérêts respectifs sont loin d'être d'accord:—le particulier et le citoyen. En tant que simple particulier, nous souhaitons, avant même l'ouverture de la session, que la Chambre se donne un miroir; mais, en notre qualité de citoyen journaliste, nous écrivons de tout cœur et avec abondance contre ce nouveau gaspillage des deniers publics.

Il y avait donc tous les jours un combat dans notre for intérieur, entre notre égoïsme personnel et notre patriotisme. Surtout, qui a du moins la franchise de ses actes et la vaillance de lutter pour sa propre cause, et l'hypocrite qui pousse des dupes à commettre des fraudes pour lui et à se faire tuer pour lui, tandis qu'il reste abrité par sa lâcheté et par un semblant d'honnêteté.

Si d'ici aux prochaines élections les lois ne sont pas changées, nous aimerions bien mieux qu'une quarantaine d'hommes de cœur se fissent élire, chacun dans un comté, en s'emparant d'une paroisse, que voir de nouveau le peuple, corrompu et démoralisé par un système monstrueux de fraudes et de vilainies qui finiront par faire la honte du régime représentatif et des

(\*) Le bill relatif à la Maison de la Trinité de Montréal. Tel est le fruit des travaux de la Chambre après 60 jours de session. Que de montagnes qui, après de grands travaux, enfantent des souris!

nements les plus dispendieux du monde, tandis que, par suite des conditions singulièrement défavorables dans lesquelles se trouve le peuple canadien, il devrait avoir l'Administration la moins chère de toutes.

*La Bête.*—Te voilà encore, sermonant suivant ton habitude. Que te font à toi les souffrances des autres? En pâtiras-tu? Ne les vois-tu pas tous tirer chacun à soi, comme une meute enivrée de joie et de fureur, qui déchire à lambeaux le corps d'un pauvre cerf? Avec tes lamentations, nous n'attraperons jamais la plus chétive bouchée, et la curée n'en continuera pas moins.

*L'Ame.*—Ne me dites pas que tous les législateurs, tous les fonctionnaires publics sont tout bêtes comme vous. Je me plais à faire le bien, à rendre service, à penser que le peuple, devenant heureux, nous bénira. Leurs âmes sont, sans doute, comme moi et j'aime à croire, par exemple, qu'elles se révolteront lorsqu'on leur proposera de dépenser encore de six à sept mille louis par an pour satisfaire leur vanité, au moyen de ce fameux miroir parlementaire.....

*La Bête,* faisant un saut (sans calembour).—Quoi! ('est donc au miroir que tu songeais tout en me parlant? Pas de bêtises, au moins, sur ce chapitre-là. Je n'entendrais pas cette plaisanterie! Ne sais-tu pas, petite pécote, que dès le premier jour où il a été question de ce miroir, les propositions me sont venues de toutes parts pour me mettre dans cette affaire? C'est un coup magnifique. Je vais faire moi-même des soumissions; mais, lors même que les miennes ne seraient pas reçues, j'ai l'assurance d'être à peu-près de moitié avec l'adjudicataire, quel qu'il soit.

*L'Ame.*—N'avez-vous pas votre *Journal des Débats*, pour vous satisfaire?

*La Bête.*—Oui, la belle affaire! tu élès des châteaux en Espagne, toi; pendant que moi, je calcule. Je ne suis qu'une bête, vois-tu? et les chiffres, c'est mon fort. Tu sais avec quelle ardeur je travaille à ce *Journal des Débats*, eh! bien, je ne retirerais jamais le moindre fruit de ce travail insipide.

*L'Ame.*—Vous m'étonnez. Je croyais vous avoir entendu dire que le chiffre de vos abonnés s'éleva dès le premier jour à 2,000. Assurément, ce résultat devrait vous satisfaire, car il n'y a pas de journaux franco-canadiens qui puissent montrer une aussi belle liste d'abonnés.

*La Bête.*—Oh! que voilà bien la jeunesse! Ça n'a jamais de bon sens! ça raisonne!!! Combien de fois faudra-t-il donc vous dire que tout ce qui brille n'est pas or? Pouvez-vous prendre sur vous de me suivre dans mes calculs? Ouvrez donc vos oreilles et bientôt l'étonnement vous fera ouvrir de grands yeux.—2,000 abonnés, à \$1 chacun, pour les 40 premiers numéros, c'est \$2,000. Ne t'effraie pas; mes chiffres seront peu compliqués, mais instructifs. Si de ce total je retranche 400, je serai modeste; car quelles que soient les conditions de l'abonnement, on trouve toujours de mauvais payeurs, des hommes négligents. Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier les numéros échangés avec les autres journaux, ni ceux que de temps à autre on envoie gratis aux abonnés qui ont laissé dépareiller leur collection. Voilà donc le total de la recette réduit à \$1,600. A présent, passons aux dépenses. Quarante numéros, à \$20 chacun, pour frais de composition et d'impression, font, si je ne me trompe, \$800. L'escompte de 15 pour cent, accordé aux agents, écorne encore le total de 240 bonnes piastres. Deux employés, chargés d'expédier les journaux, au bout de deux mois auront coûté \$112. Viennent ensuite les faux frais, le papier, l'encre, les frais de poste, la lumière, le papier d'enveloppe, la ficelle et mille autres futilités qui, réunies, valent bien \$40 en deux mois. Le loyer du bureau s'éleve à \$20 en 8 semaines. Nous allons oublier les numéros doubles, de 8 pages chacun, pour lesquels l'imprimeur demande \$34 au lieu de \$20. Mettons qu'il y en ait dix dans les 40; c'est une somme de \$140 qu'il faut encore déduire. Voyons; avons-nous tout bien compté? Non, car il reste à parler des portraits. Chacun coûtera \$15; donnez-en trois par semaine et vous avez \$320, en 8 semaines, à retrancher de vos recettes brutes. Maintenant récapitulons: les frais d'impression, l'escompte aux agents, le loyer du bureau, les faux frais, les gravures, c'est, si je sais bien compter, \$1,672. Le déficit sera donc de \$72 et j'aurai travaillé, pendant deux mois, pour moins que rien, comme une bête.

Encore mes calculs reposent-ils sur l'hypothèse que presque tous les abonnés paieront fidèlement; mais s'il en était autrement! Comprends-tu à présent qu'entre le *Journal des Débats* et le *Miroir*, j'hésite si peu?

*L'Ame.*—Oui, je vous comprends. L'un vous offre un gain superbe, sans la moindre crainte de perte, et l'autre ne vous promet qu'un succès, lors même que vous réussiriez le mieux.

*La Bête.*—C'est cela. Sur 100 copies que je place, je n'ai pas trois sous de bénéfice net et avec cela je travaille plus que n'importe qui à Toronto. Toute bête que je sois, ce n'était pas l'espoir du gain qui m'avait fait entreprendre cette tâche. Non; ne vas pas t'imaginer que tu as le monopole des beaux sentiments. Je m'étais dit qu'on me saurait bon gré de répandre sur la province française un grand nombre de copies des discours de nos députés et qu'on aurait pour moi quelques reconnaissances. Mais puisqu'ils croient à obliger beaucoup en m'encourageant jusqu'à la concurrence de 10 sous chacun, préférant gaspiller les fonds publics, au diantre la boutique et je prends ma part du gâteau. Je te prévient donc que je me mets sur les rangs pour obtenir cette entreprise du *Miroir*.

*L'Ame.*—Vos doléances ne sont pas tout à fait raisonnables, je l'avoue, et il est dur, lorsqu'en sa qualité de bête, on a si rarement des mouvements patriotiques, de voir ses meilleurs sentiments si peu appréciés. Je conçois votre amerume; mais, parce que vous allez travailler longtemps sans l'espoir d'une honnête récompense; parce que vous semez sans récolter, et que vos espérances, toutes fondées qu'elles fussent, ont été cruellement frustrées, est-ce un raison qui doit m'empêcher de remplir mon devoir de journaliste consciencieux, en m'élevant, dans toute la mesure de mes forces, contre une dépense inutile? Je ne vous demande pas de vous précipiter dans un gouffre, à l'exemple de Curtius, pour sauver une public irgrat; et si la Chambre, souveraine en ses votes, décide qu'il lui faut un miroir, je ne trouverai point mauvais que vous preniez part à un concours loyal pour être chargée de cette entreprise. Si l'argent doit être dépensé, autant vaut-il qu'en travaillant dru vous en ayez votre part. Mais d'ici là, permettez-moi de ne rien négliger pour faire tomber ce projet, dans l'intérêt du peuple.

Tels étaient à peu-près les dialogues qui avaient lieu tous les jours entre les deux natures de celui qui écrit ces lignes. Nul peut-être n'avait plus d'intérêt que lui à voir la Chambre se donner un miroir; et assurément, nul dans la Province n'a écrit plus que lui contre ce recueil. Aussi, comme journaliste, nous réjouissons-nous du vote de la Chambre; mais on serait plus qu'injuste à notre égard, si l'on croyait que c'est notre intérêt particulier qui nous dicte cette joie, car cet intérêt n'a pas eu de plus cruel ennemi que notre propre plume.

Avec raison avons-nous pu répéter ce mot énergique de Beaumarchais: "Ma vie est un combat"; et bien des fois, perplexe entre ces deux êtres intérieurs qui nous présentent tour à tour le *Miroir* et les *Débats*, en nous disant ironiquement:

"Décide si tu peux et choisis si tu l'oses",

nous nous sommes avoué, à notre confusion, qu'après avoir pesé froidement les raisons de l'intérêt bien entendu et du Devoir, de l'Ame et de la Bête,

"La plus bête des deux n'est pas celle qu'on pense."

Ces explications n'ont pas été données dans l'intention ridicule d'élever un monument à notre désintéressement patriotique; mais nous nous devions d'éclairer un peu sur notre compte ceux qui avaient pris nos articles au sujet du *Miroir*, pour des plaidoyers *pro domo sua*.

#### SENTIMENT CRUCHEVALERESQUE DU CANADIEN.

On a attiré notre attention sur un article publié dans le *Canadien* sous la rubrique de *correspondance* et auquel on a donné le titre de "Le *Journal des Débats* sur les droits protecteurs." Nous l'avons lu, croyant que l'auteur avait des arguments à fournir en faveur des droits protectionnistes ou du libre-échange; mais nous avons découvert, à notre grand désappointement, qu'en prenant la plume il n'avait fait qu'obéir à ce désir banal de faire imprimer ce qu'on croit être un trait d'esprit bien méchant, à l'adresse d'un journaliste.

Ce correspondant nous lance le sempiternel reproche d'insulter les Canadiens :—le provincial ! Il n'y a que des buses pour monter ainsi à tout bout de champ sur leurs grands chevaux et prétendre qu'on insulte à leur nationalité. Quel motif, quelle raison, quel intérêt, quel sentiment pourraient pousser un journal franco-canadien à insulter les Canadiens français ?

Et pour preuve, nous dit ce correspondant, c'est que vous avez écrit : " Mais non, ces messieurs se figurent sans doute qu'il n'y a pas assez de cruches dans le Canada et qu'il faut en importer." C'est ce jeu de mots inoffensif, perdu dans un article de plusieurs colonnes sur l'importation, qui a offusqué notre homme. Ne dirait-on pas qu'il a pris le qualificatif pour lui-même ? Il y a là vraiment matière à une belle indignation cruchevaleresque !

A Paris, où l'esprit court les rues, les journalistes avouent, néanmoins, qu'il y a plus de sots que de geus d'esprits ; mais le vrai Canayen se fâche tout rouge, si on donne à entendre qu'on peut trouver un seul imbécille dans tout notre pays. Eh ! bien, pour l'apaiser, nous déclarons à la face de tous les Provinciaux de sa trempe et de M. Barthe, que dans notre opinion tous les habitants du Bas-Canada sont des Aristotes pour le talent, des Bossuets pour le génie, des Voltaires pour l'esprit, des Aristides pour la vertu politique et des Napoléons pour le bon sens. Nous déclarons, en outre, qu'en parlant de cruches, le *Journal des Débats* ne pouvait vouloir désigner que ces Haut-Canadiens chez lesquels il se publie, ces Anglo-Saxons protestants qui se vantent d'être d'une race supérieure, ce qui a fort déplu, on le sait, à l'Acadien M. Barthe, rédacteur-en-chef du *Canadien*. Ces explications étant satisfaisantes, sans doute, on ne reviendra plus sur un sujet si sot.

## CORRESPONDANCE.

" St. Catherine, 22 avril 1848.

" Monsieur Vidal, propriétaire du *Journal des Débats*.

" Cher Monsieur,

" J'ai reçu et lu avec intérêt les divers numéros de votre estimable journal. L'article publié dans vos numéros 22, 26 et 27, ayant pour titre : ' Le Commerce et l'Industrie,' et où vous montrez la principale plaie du Bas Canada,—son inactivité forcée pendant les mois de son long hiver,—est écrit dans ma manière de penser. Bien que je sois négociant, je reconnais que les manufactures doivent être protégées en ce pays par un tarif au moins égal à celui des États-Unis. C'est à l'abri de la protection que les pays nouveaux établissent et font prospérer leurs fabriques. Autrement, les contrées où il y a plus de capitaux et des usines créées depuis longtemps, ruineront les industriels des pays jeunes, par une concurrence impossible à soutenir. Je serais libre-échangiste si j'étais anglais, et partisan d'un tarif protecteur très-modéré, si je résidais en France, car ce pays est assez riche et versé dans les manufactures pour lutter, jusqu'à un certain point, avec la concurrence étrangère. Mais au Canada je suis protectionniste, convaincu qu'aucun industriel ne sera tenté, soit de créer dans son pays, s'il est Canadien, soit de transplanter, s'il est étranger, une industrie quelconque, dans une contrée jeune, inexpérimentée, où la loi est si peu favorable aux fabricants. Je suis parfaitement de votre avis quand vous dites qu'un pays s'enrichit en exportant plus qu'il n'importe. Ce qu'il exporte, en effet, est le surplus de sa production ; ce qu'il importe est ce qui lui manque, et il court infailliblement à sa ruine quand la somme de ses importations dépasse de beaucoup celle de ses exportations, pendant plusieurs années de suite. Où trouverait-il la balance, sinon dans la banqueroute ? C'est ce qui a lieu malheureusement trop souvent dans l'Amérique du nord ; mais à la fin, les fabricants européens, qui sont victimes de ce faux système, se laisseront d'envoyer leurs produits avec l'incertitude du paiement. Sans crédit à l'étranger, sans manufactures chez lui, que ferait alors le Canada ? C'est un cas à prévoir et une raison, entre cent autres, pour hâter le développement des fabriques en ce pays.

" La sévérité du climat empêche et empêchera toujours le suc-

cès complet de l'Agriculture dans le Bas-Canada, et cependant on n'y est guère qu'agriculteur et marchand d'articles venus du dehors. L'agriculture laisse les bras oisifs, six mois de l'année. L'industrie, au contraire, les occupe sans cesse, et préserve ainsi le peuple de cette peste, pire que le choléra, savoir la *faim*, que l'on y aime trop, parce que forcément on y a été habitué. Mais, tout en ne faisant rien d'utile à la société, il faut boire et manger, fumer, chiquer, user des vêtements, etc. Comment subvenir à ces frais, même modiques, si l'on ne gagne rien ? Il y aurait de longues pages à écrire sur ce sujet ; mais je m'arrête de peur d'abuser de votre patience. J'ai fait un écrit adressé aux Canadiens, où je leur développe ce que je vous note en substance, en ajoutant quelques mots sur sa marine et en me moquant, comme vous le faites, mais moins bien que vous, du fameux *Miroir du Parlement*; (sôlé par votre juste et spirituelle satire,) et enfin sur la manie du luxe et des dépenses publiques, ainsi que sur les salaires des fonctionnaires publics, salaires hors de proportion avec les ressources du pays, &c.

UN IMPORTATEUR."

## Annonces.

## HOTEL AMERICAIN.

**WALKER & PATTERSON, Propriétaires.**—(Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.) Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain,—A. B. Walker et R. W. Patterson,—font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'AMERICAN-HOUSE et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.  
Toronto, 16 mars, 1858. jno 15

## HOTEL RUSSELL, A TORONTO.

**L. SOUSIGNÉ,** reconnaissant du très-grand encouragement qu'il a reçu pendant quatre ans, désire faire savoir à ses amis et au public en général, qu'il continue de diriger cet *HÔTEL D'UN SEUL GRAND RESTAURANT* et qu'il sera toujours heureux d'obtenir, comme par le passé, la vogue dont cet établissement n'a pas cessé de jouir.  
21 jno. A. RUSSELL.

**MME. VEUVE L. J. GAUTHIER,** (au coin des rues Dorchester et St. Laurent, à Montréal,) informe ses amis et le public en général qu'elle est prête à faire toutes réparations de voiture, et qu'elle a et aura constamment en mains, comme par le passé, un des plus beaux et des plus riches assortiments de Voitures d'Été de Montréal,—le tout, aux prix les plus réduits.

Les affaires seront faites comme ci-devant par M. G. N. Gauthier. Mme. Gauthier vendrait tout son assortiment de voitures, y compris les dépendances de l'établissement, à des conditions très-libérales.  
Montréal, 8 avril, 1858: 23 l. v. jno

**LIBRAIRIE de J. B. ROLLAND, MONTREAL.**—On trouve dans ces magasins un choix complet d'ouvrages de littérature, de livres de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Arts, etc., ainsi qu'un grand assortiment de Papeterie et de tous les articles qui entrent dans la fourniture des Bureaux ou des Maisons d'Éducation. Attaché à cette Librairie se trouve aussi un magasin de Tapisserie, de tous les prix, de toutes variétés et dont le bas prix défie toute espèce de concurrence.  
Montréal, 16 mars, 1858.

Le *Journal des Débats* paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Soré, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

• M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.